

La Grièche

La feuille de contact de la Cellule
Ornithologique du sud de l'Entre-
Sambre-et-Meuse
N°49 – Mai 2017

SOMMAIRE

- La Grièche p. 1
- La chronique de l'automne dernier p. 2
- Les Crapauds calamites
à Mariembourg p. 27
- Le vol du Hibou des marais p. 36
- Plantes rares ou typiques en ESM :
L'holostée en ombelle p. 42
- ERRATUM p. 43



Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRE BAYOT,
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,
GEORGES HORNEY, MARC LAMBERT,
MICHAEL LEYMAN, OLIVIER ROBERFROID.

LA « GRIÈCHE » se remet en question.

Peut-être aurez-vous remarqué, en parcourant le dernier numéro de la Grièche, une série de fautes d'orthographe ou de frappe, des petites erreurs de mise en page ou même une numérotation de photos peu cohérente dans l'article sur l'hivernage du Hibou des marais.

Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Une mauvaise manipulation a eu pour effet de publier une version plus ancienne et donc non corrigée du texte.

Notre comité de rédaction est entièrement composé de bénévoles, ce qui nous met parfois en difficulté, que ce soit au niveau du timing ou de l'utilisation du logiciel de mise en page.

Un erratum en dernière page reprend les plus déterminantes des corrections non effectuées.

**N'hésitez pas à nous rejoindre si le cœur vous en dit.
Notre comité est prêt à vous accueillir en tant que relecteur !**

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Pour le comité, Jacques ADRIAENSEN

Dorénavant, l'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est : lagrieche@gmail.com ou par courrier postal: 212, rue des fermes à 5600 Romedenne.

Mais vous pouvez surtout encoder vos données en ligne sur : <http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données) et alors plus besoin de les envoyer par un autre procédé.

Si vous souhaitez nous soumettre vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com.

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir « La Grièche » en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : <http://www.natagora.be/index.php?id=1760>

LA CHRONIQUE

DECEMBRE 2016 – FEVRIER 2017

L'hiver dernier s'est montré beaucoup trop sec, mais aussi avantageusement ensoleillé. Ce sont surtout les quantités globales très déficientes de précipitations qui interpellent. Ces valeurs furent d'ailleurs les plus basses observées ces 30 dernières années dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Et c'est décembre qui est le plus remarquable pour ces deux paramètres : à la fois le plus sec et le second le plus ensoleillé de ces 3 dernières décennies.

L'hiver 2016-2017 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique de l'hiver 2017 à Uccle (de décembre 2016 à février 2017) pour 4 paramètres. La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison. La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m ²	jours	heures:minutes
HIVER 2016-2017				
Hiver 2016-2017	3,9	127,3	47	217 :28
Caractéristiques (*)	n	ta	n	a
Normales	3,6	220,5	54,8	180 :29
DECEMBRE 2016				
Décembre 2016	4,7	22,7	9	84 :29
Caractéristiques (*)	n	EX	EX	EX
Normales	3,9	81	19	45:08
JANVIER 2017				
janvier 2017	1,1	63,7	19	82 :57
Caractéristiques (*)	n	n	n	a
Normales	3,3	76,1	19	58:34
FEVRIER 2017				
février 2017	6,1	40,9	19	50 :02
Caractéristiques (*)	n	n	n	n
Normales	3,7	63,1	16	76 :36

(*) Définitions des niveaux d'anormalité :

Code	Niveaux d'anormalité	Phénomène égalé ou dépassé en moyenne une fois tous les ...
n	normal	-
a	anormal	6 ans
ta	très anormal	10 ans
EX	exceptionnel	30 ans

DECEMBRE 2016 – FEVRIER 2017

Beaucoup d'oiseaux arrivés à l'automne poursuivent leur hivernage. Des espèces parfois peu communes comme le Cormoran huppé, le Cygne chanteur, le Plongeon imbrin, la Macreuse brune ou le Fuligule milouinan ont choisi notre région pour y passer la mauvaise saison. Très étonnant, une Sarcelle d'été va, comme son nom ne l'indique pas, passer l'hiver sur le lac de la Plate Taille. Deux Bernaches cravants y feront une courte halte en février ; leur dernière visite régionale remontait à l'année 2005 ! Une étonnante Cigogne noire sera également détectée en janvier. La Pie-grièche grise, de son côté, sera une nouvelle fois très peu renseignée...

Plongeon imbrin (*Gavia immer*) : Le jeune Plongeon imbrin, arrivé le 24/11 sur la Plate Taille (BEH) va prolonger son séjour jusqu'au 16/01. Rappelons que ce grand plongeon, probablement originaire d'Islande, est rarement observé en Wallonie. Les barrages de l'Eau d'Heure constituent certainement un des meilleurs « spots » pour l'espèce, l'hivernage de jeunes oiseaux y est régulièrement observé.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) : Mise à part la donnée de 1 ex. le 03/01 à Petigny, toutes les données concernent les BEH où l'espèce hiverne en nombres appréciables. Le maximum sera atteint le 05/12 où 66 ex. seront comptabilisés sur l'entièreté du site. Les oiseaux sont parfois seuls parfois en petits groupes plus ou moins lâches.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : Comme pour le Grèbe castagneux, le scénario se répète avec le huppé avec un ou deux exemplaires signalés à Yves-Gomezée et Roly mais un hivernage important a lieu aux BEH avec jusqu'à 181 individus renseignés le 22/01. Rappelons que ce site ne gèle jamais complètement durant l'hiver et recueille donc nombre d'oiseaux d'eau chassés par le froid.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : Le Grand Cormoran peut être observé sur tous les plans d'eau de la région. Quelques dortoirs sont répartis ici et là. Encore une fois les BEH tirent leur épingle du jeu avec le plus grand dortoir régional regroupant pas moins de 137 individus le 17/12. Ce dortoir habituellement situé sur Falemprise s'est déplacé vers l'Eau d'Heure suite à une période de gel prolongé du premier site.



*Grand cormoran
24 janvier 2016
Ry d-Yves
© A Bertrand*

Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*) : Les 2 jeunes Cormorans huppés arrivés sur la Plate Taille le 04/11 vont nous créditer d'une présence continue de plus de 2 mois puisque le dernier individu n'y sera plus revu après le 14/01. L'autre individu n'a plus été signalé après le 04/12. Rappelons qu'une telle donnée est toute à fait exceptionnelle puisqu'il s'agit de la première observation de cette espèce, habituée aux rivages marins, en ESEM. Un ou parfois les deux individus se tenaient régulièrement sur les pontons près du centre d'accueil de la Plate Taille.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) : Depuis une bonne dizaine d'années les observations de butors ont bien régressé dans l'ESEM. Seules deux mentions émanant de ses sites favoris agrémentent cette chronique avec 1 ex. le 04/12 à Roly et 1 ex. le 26/01 à Virelles.

Héron gardeboeufs (*Bubulcus ibis*) : Malgré une expansion de l'espèce ces dernières années en Europe de l'ouest, ce petit héron blanc n'est pas observé chez nous chaque année. On ne peut que se réjouir de cette donnée aux BEH, le 14/12 à la Plate Taille (BEH).



Héron garde-boeufs - 14 12 2016 - Plate Taille (BEH) - © Vincent Leirens

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : Près de 500 données rentrées pour cette espèce pour les 3 mois d'hiver ! La personne qui aurait annoncé de tels chiffres il y a à peine 30 ans aurait été traitée de fou ! Par contre pas de grosse concentration en cette saison avec maximum 14 ex. le 11/01 à Virelles. Elles sont aperçues se nourrissant de poissons mais aussi très souvent de campagnols dans les prairies.

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : L'hiver est une période particulière pour le Héron cendré. La population reste assez stable durant la période concernée par cette chronique même si ses effectifs se voient grossis en décembre par quelques jeunes erratiques en recherche de colonies. Ils confirment ainsi leur statut essentiellement sédentaire. C'est aussi, fin janvier début février, l'époque où les adultes commencent à se rassembler dans les colonies de l'Entre-Sambre-et-Meuse en vue de la période de nidification proche. Il n'est pas rare d'y rencontrer des individus encore immatures traînant aux abords des nids gardés jalousement par les adultes. Les poursuites, ponctuées de grands cris caractéristiques, sont alors spectaculaires.

Inféodé aux milieux humides et aux zones rivulaires, ses terrains de chasse privilégiés, où les poissons représentent la plus grande partie de son régime alimentaire, notre grand ardeidé ne dédaigne pas les prairies humides et même les champs cultivés pour compenser la maigreur de son butin de chasse. Très opportuniste, il y recherche alors tout ce qui peut être consommé, comme les micro mammifères ou encore quelques proies plus lentes tels des gastéropodes, des limaces ou des vers. C'est pourquoi, sa présence est relevée un peu partout.

Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : Même si l'oiseau est surpris en territoire français à la limite de la frontière belge au bord d'un ruisseau le 18/01 au Brûly, l'observation rapportée par Thierry Dewitte (observation de Véronique Delhay) est suffisamment rare en cette période pour la signaler.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : Un individu isolé, sans doute en halte depuis plusieurs semaines, est signalé entre le 06 et le 08/12 par plusieurs observateurs dans la région de Bourlers.

Après une absence totale d'observation en janvier, notre jolie blanche réapparaît dès le début de février. Ainsi, une femelle venant sans doute d'Eteignières, est observée, le 05/02, à Cul-des-Sarts, alors que le jour suivant, un autre individu passe au dessus des Lacs de l'Eau d'Heure. Trois jours plus tard, 2 cigognes chassent dans les labours à Thuillies. Il faudra attendre quinze jours pour en revoir 3 à Forges. Enfin, à partir du 23/02, un oiseau est observé pour la première fois de l'année dans le nid dressé sur l'étang de Virelles. Un deuxième fait ensuite son apparition le 26 en cerclant autour de la première qui parade en émettant ce claquement de bec si caractéristique. C'est le grand retour de la nidification à Virelles.

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : Répandu partout en ESM, c'est sur les grands plans d'eaux que l'on peut observer les plus grandes concentrations, comme à Virelles où une cinquantaine d'individus sont dénombrés, le 18/12 ou encore en janvier, le 22, aux BEH, avec 29 oiseaux. L'hiver est une période difficile pour l'espèce. La preuve: ce juvénile trouvé mort coincé dans la glace, le 23/01, sur le lac de l'Eau d'Heure. A signaler enfin, un individu isolé, le 10/01, à Erpion, en compagnie d'une dizaine de Cygnes chanteurs.

Cygne chanteur (*Cygnus cygnus*) : Erpion est le site de prédilection des rassemblements de notre cygne sauvage. Dès les premiers jours de décembre, 2 à 3 individus sont surpris glanant dans les champs de moutarde dépouillés, non loin du village d'Erpion. C'est là où, depuis plusieurs années, ils ont pris l'habitude de se rassembler pour la recherche de nourriture. Ce petit groupe restera stable jusqu'au 06/01. A partir du 09/01, le groupe passera à 10 unités, puis à 12 le 18/01, chiffre qui ne variera plus jusqu'à la fin de la période considérée si on excepte un intrus, un tuberculé, venu se mélanger au groupe.

Oie rieuse (*Anser albifrons*) : La première est mentionnée à Roly, le 12/12, dans un groupe de Bernaches du Canada. Ensuite, dès le 17/01, un groupe de 16 individus, toujours avec des bernaches, sera repéré plusieurs fois à Soumoy et sur le lac de l'Eau d'Heure, sites entre lesquels les oiseaux semblent faire la navette. En février, même scénario, mais principalement sur le lac de l'Eau d'Heure où ils resteront jusqu'au 06/02.



Oie rieuse - 23-01-2017 – Soumoy © Hugues Dufourny

Oie cendrée (*Anser anser*) : Signalons un groupe de 37 oies volant, le 08/12, vers le sud-ouest, au-dessus de la réserve naturelle du Baquet à Doische

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : Toujours aussi « envahissantes », capables de concentrations impressionnantes telles que celle du 09/01 sur le lac de l'Eau d'Heure avec 950 oiseaux comptabilisés ! Ainsi, pas moins de 1020 bernaches seront observées ce jour-là aux BEH !

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : Un individu signalé parmi un grand groupe de Bernaches du Canada au cours du mois de décembre et de janvier sur le lac de l'Eau d'Heure.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : Quelques représentants de ce beau et grand canard présents sur l'étang de Virelles, début décembre, début janvier et début février, sur le lac de la Plate-Taille

Canard carolin (*Aix sponsa*) : 1 mâle qui restera une bonne quinzaine de jours sur le site des BEH, du 14 au 26/01.

Canard mandarin (*Aix galericulata*) : 2 couples en station à Falemprise du 08 au 14/12.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : A l'exception de 2 apparitions fugitives, en décembre, sur l'étang de Virelles, ce joli anatidé passablement bruyant n'est présent que sur les sites des BEH. Il est noté aussi bien sur le lac de l'Eau d'Heure que sur celui de la Plate-Taille et de Falemprise. Il ne cherche apparemment pas les grandes concentrations, puisque la plus importante est observée le 17/01 sur le lac de l'Eau d'Heure, avec 24 femelles et 2 mâles. Après la deuxième quinzaine de février, le gros des troupes semble avoir déserté le site pour ne revenir en nombre relativement important que le 25 février sur le lac de l'Eau d'Heure. Entretiens, les seuls rares spécimens, maximum 5, sont visibles uniquement sur l'étang de Virelles du 18 au 25/02.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : Voilà un canard aux abords bien trompeurs. Une observation hâtive, en effet, ne pourrait pas permettre de déceler la finesse et la diversité de son plumage apparemment uniforme et terne.

C'est, contrairement à son cousin siffleur, un oiseau grégaire qui aime les grands attroupements. On a pu l'observer en décembre, essentiellement sur les BEH qu'il semble affectionner particulièrement. Ainsi 242 spécimens ont été dénombrés, le 05/12, sur ce site, dont un beau rassemblement de 181 canards sur l'Eau d'Heure. En janvier les effectifs explosent. Au cours du DHOE du 14/01, 222 sont dénombrés et 2 jours plus tard 256 sur le lac de l'Eau d'Heure ! Jusqu'à la fin du mois de février, les effectifs resteront plus ou moins stables, puisque le 25/02 on en observera encore 200 dont 165 sur l'Eau d'Heure et 35 sur Falemprise.

En ce qui concerne les autres sites, comme les étangs de Roly, de Virelles ou de Gozée, leur présence est nettement moins spectaculaire. Les plus grands groupes dépassent rarement la vingtaine, comme à l'étang de Virelles, le 18/02, avec 21 canards. A Roly, 3 individus sont aperçus le 27 et 29/12, disparus en janvier et réapparus le 10/02. Au Grand Vivier de Gozée, 8 oiseaux dont 6 mâles et 2 femelles, sont observés le 21/02. Ils y resteront jusqu'au 24/02.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : Voici un petit canard bien coquet, coiffé de vert et soulignant ses yeux d'un fin trait de ricil blanc. On rencontre essentiellement cet élégant sur les sites des BEH, tout comme la plupart des hivernants. Même s'il n'a pas le sens des grandes familles comme son lointain cousin chipeau, il ne dédaigne pas les sorties en bandes de plusieurs dizaines d'individus. La plus grande fut mentionnée sur la Plate-Taille le 27/12 et n'en comptait pas moins de 100 oiseaux. Cependant, si on tient compte de la période considérée, il semble que ce chiffre soit assez exceptionnel et n'a pu être approché depuis que 20 jours plus tard avec 72 ex. L'analyse met plutôt en évidence un groupe homogène comptant entre 40 et 50 ex.

C'est la Plate-Taille qui squatte tous les records en matière de fréquentations, de décembre à la mi-février. Même si, de temps à autres, comme au début de janvier, histoire sans doute de changer de décors, des brèves incursions sont organisées sur l'Eau d'Heure par quelques « rebelles »! Mais le gros de la troupe, lui, restera scotché sur la Plate-Taille jusqu'au 06/02 où on ne comptera plus que 36 sarcelles. A partir de cette date, leur présence se fera beaucoup plus discrète, ne laissant apercevoir que quelques retardataires isolés çà et là sur la Plate-Taille. Ainsi lors du DHOE du 18/02, seulement 4 couples seront dénombrés.

[\(suite à la page suivante\)](#)

Cependant les autres sites seront aussi visités comme les 23 ex. du 18/12 à l'étang de Virelles dont une bonne partie restera jusqu'au 25/02. Signalons également un beau groupe de 29 ex. venu s'installer du 21 au 24/02, au Grand Vivier de Gozée. Quant à Roly, même si les nombres sont plus anecdotiques, sa présence y est signalée d'une manière régulière sur les 3 mois concernés. Et là, le plus grand groupe ne dépassera jamais les 7 ex. du 14/12



*Sarcelle d'hiver (femelle) - Lac de Plate-Taille (BEH)
05-12-2016 - Hugues Dufourny*

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : Le seul et unique exemplaire est encore présent le 24/01. Plus qu'un hivernage, ne s'agirait-il pas plutôt d'un cas d'imprégnation relativement rare ? En tous les cas, le fait qu'il se cantonne uniquement parmi une troupe de colverts, semble corroborer l'explication donnée par Philippe Deflorenne dans le numéro précédent de la Grièche.

De toutes façons, cette présence plus qu'inhabituelle, en a désarçonné plus d'un qui de commenter « ya pu d'saison ! »

Canard pilet (*Anas acuta*) : Une femelle signalée au cours du DHOE du 17/12, sur la Plate-Taille. Rejointe, sans doute, plus tard, le 26/12, pour former un couple qui sera tout au long de la période observé soit individuellement soit à deux.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : Ils arrivent en nombre, dès le 18/12, sur l'étang de Virelles, pour sonder les hauts fonds le long de la roselière. On en comptera 80 le 29/12. Après cette date, plus aucune nouvelle. Le 14/01, 4 ex. feront un petit coucou à l'étang ...pour ne réapparaître que le 25/02. Où sont passés les autres ? Certainement pas aux BEH où l'on n'en comptera que 4, le 31/12. Ni à Roly où pourtant, une troupe de 20 ex. fut observée du 18 au 27/12. Mais plus rien depuis ...



Nette rousse (*Netta rufina*) : La femelle de ce superbe canard au bec rouge corail flamboyant fait sa première apparition le 30/12 sur le lac de l'Eau d'Heure. Elle sera suivie, le 04/01, d'un mâle en plumage nuptial qui ne quittera plus les lieux jusqu'au 06/02/17 et ce, non sans avoir provoqué une poussée d'adrénaline chez bons nombres de photographes.

Nette rousse et Cygne tuberculé - B.E.H. - 18.01.17 © Philippe Mangeot

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : Une femelle porteuse d'une plaque nasale (plaque apposée en vue d'un suivis scientifique) est vue le 17/12 aux BEH. Elle est ensuite revue le 3 du même mois. Sa lecture nous permet de savoir que l'oiseau a été bagué le 14/02 à Outines. Il s'agit d'un village français situé entre Châlon-en-Champagne et Troyes à 200 km au sud des BEH. Cela nous rappelle que la plupart des anatidés sont de très bons voyageurs.

Fuligule milouinan (*Aythya marila*) : Deux mâles de premier hiver sont présents aux BEH jusqu'au 11/12. C'est ensuite une femelle qui y est vue à partir du 21/12 jusqu'au 19/01. Un dernier individu (un mâle) de cette espèce hivernante sous nos latitudes est vu le 22/01, toujours aux BEH.



Fuligule milouinan - BEH – 06-01-2017 © Damien Gregoire

Macreuse brune (*Melanitta fusca*) : Le bel hivernage des Macreuses brunes, commencé le 24/11, continue jusqu'au 22/01. Les effectifs ont toutefois tendance à diminuer, passant de 5 le 01/12 à 2 le 22/01. Plus aucun oiseau de cette espèce n'a été vu ensuite. Il s'agissait à chaque fois de femelles présentes sur la Plate Taille (BEH).

Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*) : De nombreux encodages nous renseignent la présence de garrots aux BEH. Les nombres vont croissant pour atteindre 23 ex. le 06/02. A l'étang de Virelles, sont vus 2 ex. le 18/12, 3 ex. le 14/01, 11 ex. le 18/02 et 5 ex. le 25/02. Ailleurs, 1 ex. est vu à Boussu-les-Walcourt le 05/01, 1 ex. à Couvin le 10/02 et 1 ex. à Roly les 10 et 26/02.

Harle piette (*Mergus albellus*) : Entre 1 et 6 Harles piettes sont vus sur nos trois grands complexes de plans d'eau (BEH, Virelles et Roly). Les effectifs tendent toutefois à diminuer vers la fin février. Les hivernages se terminent avec le redoux.



Harle piette (un ♂ et deux ♀) - 19-01-2016 - BEH © Julien Paternostre



Harle piette ♂ - 26 01 17 - BEH © Ch Henuzet -

Harle bièvre (*Mergus merganser*) : C'est, à nouveau, les BEH, Virelles et Roly qui accueillent le bièvre avec un maximum de, respectivement, 15, 16 et 2 ex. Notons quand même une femelle à Agimont le 17/01 et un mâle à Seloignes le 23/02.



Harle bièvre (un ♂ et deux ♀) - BEH - 19 01 2017 © Mary Didier

Milan noir (*Milvus migrans*) : Un ex. très hâtif est vu le 25/02 à Franchimont. L'oiseau passe en vol vers le sud-ouest. Pour comparaison, les dates du premier retour en ESEM furent le 13/03 en 2016, 20/03 en 2015, 04/03 en 2014, 17/03 en 2013 et 09/03 en 2012.



Milan royal (*Milvus milvus*) : Aucun Milan royal a été vu en décembre et un seul en janvier (à Soumoy le 18). Même si cet oiseau a tendance à migrer jusqu'en Espagne, voire au Maghreb, certains hivers furent plus fournis en observations. Les températures de janvier y ont certainement contribué. C'est ensuite, à partir du 13 et surtout du 23 février que des « planeurs » sont observés en migration.

Milan royal-24-02-17 - Virelles © Luc Claes

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : Ce ne sont que des ex. isolés qui sont vus durant la période. Presque à chaque fois sur l'un de nos plateaux agricoles ouverts (openfield). Notons que le ratio tombe largement en la faveur des mâles pour notre ESEM.



Busard saint-Martin Villers-le-Gambon - 26-02-2017 © Olivier Colinet

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : Seulement 14 données pour ce grand mais discret prédateur forestier.

Buse variable (*Buteo buteo*) : Un ex. à queue rousse et barre sombre subterminale faisant penser à une buse des steppes est vu le 01 décembre à Saint-Aubin par Hugues Dufourny. Cette sous-espèce étant rare chez nous et les variables étant ... variables, il est toujours difficile de savoir "à qui on a à faire". Cet oiseau est revu le 06. Il est ensuite rejoint par un autre ex. le 16. Ils sont revus pour la dernière fois le 26. Ailleurs, un ex. au contraste blanc et noir très marqué et caractéristique est vu pour la quatrième année consécutive au même endroit à Chimay le 07/01. Le 24/02, ce sont 30 ex. qui sont totalisés autour d'un seul poste d'observation à Yves-Gomezée.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : Présent un peu partout, mais semble en faibles effectifs cet hiver.

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : Seulement deux émerillons sont vus sur ces trois mois ; les 26 et 27 décembre à Jamagne, puis Vogenée.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : Des individus erratiques sont vus un peu partout (surtout sur les plateaux agricoles du nord de la région), souvent seuls, parfois par deux. Les BEH recueillent également plusieurs observations. Cela est normal lorsque l'on sait que cette espèce niche sur la tour du grand barrage de la Plate Taille et qu'elle reste souvent près de son lieu de nidification en hiver.

Perdrix grise (*Perdrix perdrix*) : Seulement trois données. 8 ex. à Erpion les 10 et 24/01 et 1 couple le 21/02 à Saint-Aubin.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : La présence d'eau est un élément déterminant pour le trouver dans nos marais. L'espèce n'a pas hiverné dans la petite saussaie de Mariembourg qui était desséchée. Un ex. observé les 5 et 22/12 entame un hivernage à Falemprise. Un autre cas de séjour hivernal nous vient de Franchimont avec trois données : 1 ex. le 11/12, le 15/01 et le 11/02. Ce rallidé discret est repéré à son cri typique dans le site traditionnel des Onoyes à Roly : 1 ex. y est entendu le 14/01 et le 19/02.

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : Ce rallidé connu de tous est loin d'être un hivernant banal chez nous. Une partie de la population mariembourgeoise quitte les sites de reproduction, migre ou se disperse dans la région. Les chiffres les plus élevés atteignent 10 ex. le 29/01 à Barbençon et 11 ex. le lendemain à Couvin. 5 ex. grimpent dans un saule à 2 m de hauteur pour y passer la nuit, à Petite-Chapelle le 16/12. Les comptages DHOE donnent à peine 5 ex. le 17/12 aux Barrages de l'Eau d'Heure.

Foulque macroule (*Fulica atra*) : En hiver, les BEH hébergent un contingent de foulques significatif au niveau national. Les comptages du DHOE y donnent pour l'ensemble de la saison 1209 ex. le 17/12, 1194 ex. le 14/01 et 933 ex. le 18/02. On sait bien peu de choses sur l'origine de ces nombreux hivernants. Les autres sites régionaux sont désertés par la foulque, excepté Virelles avec quelques données dont un maximum de 166 ex. le 18/02.



Foulque macroule – BEH – 06-01-2017 © Olivier Colinet

Grue cendrée (*Grus grus*) : La migration printanière est de plus en plus précoce et débute en février. On peut d'abord retenir une donnée au cœur de l'hiver, avec un isolé criant bruyamment le 27/12 à la Plate Taille (BEH). Le passage proprement dit débute le 13/02 à Roly avec 25 ex. vers le Nord-Est. Des clairons typiques de l'espèce sont entendus le même jour à Saint-Aubin. Le lendemain, 4 ex. à Silenrieux, 15 ex. à Barbençon et 1 ex. à Erpion. La journée du 15 est plus fructueuse encore : 50 ex. à Chimay, 95 ex. à Baileux, 25 ex. à Dailly, 50 ex. à Mazée, 82 ex. à Petite-Chapelle et 34 ex. à Cul-des-Sarts, soit un total de 336 ex. On clôture en février avec 12 ex. le 24/02.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : Aucun cas d'hivernage n'est décelé et les premiers migrateurs apparaissent sur les terres conduziennes le 17/02 avec 35 ex. en halte à Saint-Aubin. Les autres données de ce mois concernent Yves-Gomezée avec six mentions. Les troupes les plus fournies comportent 33 ex. le 22 et 97 ex. le 24/02.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : Il est souvent difficile de juger l'hivernage du Vanneau huppé vu son extrême mobilité causée par le climat (sol gelé par exemple) et les dérangements (chasse en plaine par exemple). On peut retenir en décembre 112 ex. stationnant le 11 à Hemptinne et 107 ex. le 29 dans la même localité. Le maximum du mois nous vient de Jamiolle avec un vol de 117 ex. le 30. Ailleurs, à par des chiffres réduits, on compte 49 ex. le 29 dans la plaine de Salles. En janvier, la région retient peu de Vanneaux huppés ; aucune troupe importante n'est vue dans nos campagnes. Retenons le faible maximum de 30 sujets le premier jour de l'année à Vergnies. Le passage débute en février et la migration connaît son apogée pour le mois le 17 avec 402 ex. à Saint-Aubin, 250 ex. le 21 à Hemptinne et un pic de 435 ex. le 24 au même endroit. 275 ex. sont dénombrés le 27 à Jamagne. On termine ces données prénuptiales avec 120 ex. le 28 à Saint-Aubin et 250 ex. en vol actif le 28 à Hemptinne.

Bécasseau variable (*Calidris alpina*) : La présence hivernale du plus connu des bécasseaux reste occasionnelle chez nous, 1 ex. est surpris en vol le 27/12 à la Plate Taille (BEH).

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) : Difficile à voir, tapi dans la litière des marécages, ce limicole discret sera surpris à Roly avec 1 seul ex. le dernier jour de 2016.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : Aucune donnée ne dépasse la dizaine d'individus et cela peut s'expliquer en partie par l'absence de pluie et donc à la présence d'un trop grand nombre de sites non détrempés. Le chiffre le plus élevé atteint 8 ex aux BEH les 5/12 et 3/01. On peut également citer 5 ex. le 05/12 à Forges, 4 ex. à Dailly le 29/12 et à Villers-en-Fagne le 31/12, 5 ex. le 23/01 à Soumoy et un retour au lac de l'Eau d'Heure avec un maximum de 9 ex. le 07/02.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : Ce beau limicole forestier bien présent dans nos forêts feuillues est un hivernant assez discret. Il faut le surprendre au hasard d'une promenade, s'envolant brusquement ou l'attendre au crépuscule quand il quitte le bois pour aller chercher les lombrics en prairie. La bécasse sera notée à 25 reprises avec des maxima à Gourdinne, 3 ex. le 03/12 et 8 ex. le 08/12.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : Sa présence hivernale reste rare dans notre région, 2 ex. sont signalés à Franchimont le 27/01.

Chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*) : Une guignette isolée réalise un hivernage complet à la Plate Taille, l'oiseau y est vu du 10/12 au 18/02.

Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : Quelques mentions pour cette chronique, toutes de la Plate Taille (BEH). Difficile de préciser le nombre total d'individus ayant fréquenté le site durant l'hiver, au minimum deux. A cela il faut ajouter un hybride M. rieuse x mélanocéphale observé en février à la Plate Taille mais aussi à Yves-Gomezée.

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) : Toujours très présente en cette saison, la Mouette rieuse semble avoir atteint son effectif maximum début février avec 10.000 ex. le 04/02 au dortoir de la Plate Taille.

Goéland cendré (*Larus canus*) : Le nombre de Goélands cendrés va varier au cours de l'hiver pour atteindre un maximum de 2.000 ex. le 06/01 au dortoir de la Plate Taille.



Goéland cendré – BEH – 06-01-2017 © Olivier Colinet

Goéland brun (*Larus fuscus*) : Le Goéland brun n'a pas été particulièrement abondant cet hiver. Si le dortoir de la Plate Taille accueille encore 200 individus le jour de Noël, ils ne sont plus qu'une soixantaine le 22 janvier. Les individus hivernants repérés proviennent de Belgique, des Pays-Bas ou de l'Ouest de l'Allemagne.

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : Contrairement au Goéland brun, l'effectif du Goéland argenté va s'étoffer au cours de l'hiver pour atteindre un maximum de 380 ex. le 03/03 au dortoir de la Plate Taille. A ce moment l'effectif est renforcé par des oiseaux originaires du nord-est de l'aire (ssp *argentatus*), aussi appelé Goéland argenté de Scandinavie. Un individu à pattes jaunes (*omissus*) sera même clairement détecté le 26/01.

Goéland leucophée (*Larus michahellis*) : Une cinquantaine d'individus se retrouvent le soir au dortoir de la Plate Taille en mélange avec les différentes espèces de goélands. Deux oiseaux d'origine allemande sont régulièrement repérés (bagues).

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : En janvier les pontiques atteignent vraisemblablement leur maximum au dortoir des BEH. Une estimation réalisée le 06/01 avance le chiffre de 250 ex. présents ! La progression de l'espèce n'est donc pas terminée. Le chiffre de 350 ex. est même avancé quand nous considérons tous les oiseaux ayant transité par les barrages. Leur origine est désormais bien connue, la majorité des oiseaux proviennent de l'est de l'Allemagne ou de Pologne. La plupart de ces oiseaux affiche une fidélité sans faille à ce lieu d'hivernage. Ils se nourrissent dans un vaste carrousel, comme cet oiseau observé pendant la journée à Namur et le soir aux BEH.

Goéland marin (*Larus marinus*) : Cette espèce n'est pas annuelle dans l'ESEM. Cet hiver a toutefois apporté 3 oiseaux différents sur la Plate Taille. Même si leur séjour n'a pas été prolongé (au maximum 2 jours), il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une première régionale. Comme d'habitude il s'agissait de 2 oiseaux de 1^{er} hiver (05,06/01 et 19/01) mais cette fois nous avons aussi hérité d'un oiseau de 3^{ème} hiver (25 et 26/01). Ces dates de présence cadrent tout à fait dans le spectre habituel d'apparition de l'espèce dont quelques jeunes sujets gagnent notre contrée au creux de l'hiver.

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : Moins fréquent que le Pigeon ramier, ce colombidé cavernicole est présent toute l'année chez nous. Des troupes d'importance variable se rencontrent dans les zones ouvertes au coeur de l'hiver. Les groupes les plus conséquents sont de 28 ex. le 27/12 à Vogenée, 106 ex. le 01/01 à Saint-Aubin, 62 ex. le 07/01, toujours au même endroit et 51 ex. le 12/01 à Erpion. En Fagne, on signale 12 ex. le 21/01 à Mariembourg et 10 ex. au même endroit le 13/02. On retrouve 40 ex. le 14/02 à Hemptinne, 13 ex. le 18/02 à Mariembourg et un minimum de 22 ex. le 22/02 à Saint-Aubin. Un premier vol paradé est observé le 27/02 à Rosée.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : Après une migration souvent spectaculaire, la palombe peut laisser des troupes importantes tout l'hiver de certaines années. Fin 2016, on renseigne 1000 ex. à Surice du 04 au 09/12. On note 400 ex. remisés le 08/12 à Doische, 200 ex. le 09/12 à Mariembourg et 400 ex. à Fagnolle le 13/12. Des troupes dépassant les 300 ex. sont vues à Mariembourg et à Fagnolle au cours de la dernière décade de décembre et 500 ex. se reposant sont notés le jour de Noël à Sautour. Des volées plus réduites sont épinglées au cours de janvier. On peut citer 130 ex. le 04 à Fagnolle, 200 ex. le 20 à Nismes et 200 ex. le 24 à Mariembourg. En février, 300 ex. remontant vers le Nord-Est sont estimés à Silenrieux le 02. Une autre bande, probablement aussi migratrice de 190 ex. est vue à Yves-Gomezée le 05. 300 ex. prennent une orientation Sud-Ouest à Hemptinne aussi le 05. Ce ne sont pas moins de 2000 ex. qui s'abattent sur le Franc Bois à Fagnolle le 09 pour y passer la nuit. Le lendemain, 500 ex. s'envolent du Bois Cumont à Roly et on estime 400 ex. le 12/02 au dortoir à Senzeilles. Ces troupes conséquentes concernent probablement des oiseaux en arrêt migratoire. On clôture ce chapitre dédié au ramier avec 144 ex. en direction du Nord-Est le 26/02 à Hemptinne.

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : Tout au plus deux données pour la « Dame blanche » et toutes dans le beau village de Fagnolle, 1 ex. les 04 et 07/12.

Chouette chevêche (*Athene noctua*) : Ce petit rapace nocturne parfois visible en journée est noté à 46 reprises dans toute une série de villages. Des chanteurs sont entendus aux dates et dans les localités suivantes : 1 ex. le 26/01 à Dailly, le 05/02 à Mariembourg, le 10/02 à Nismes et le 14/02 à Vierves-sur-Viroin. Dans le cadre du suivi des Chevêches en province de Namur, on peut noter 3 chanteurs sur 4 km² le 24/02 à Aublain.



Chouette chevêche - Hemptinne © Olivier Colinet

Chouette hulotte (*Strix aluco*) : Cette massive chouette forestière à la nidification hâtive, hulule de nouveau au cœur de l'hiver, un peu avant la ponte. Des chats-huants sont contactés à Nismes, Cerfontaine, Dourbes, Dailly, Gourdinne et dans la vallée du ry du Deluve.

Hibou grand-duc (*Bubo bubo*) : Ce superprédateur nocturne occupe à nouveau son site couvinois de la Falaise. Ailleurs, on relève des cris dans un site rupestre de la Calestienne le 10/02. Un mâle et une femelle se répondent à Dailly le 15/02. Les géants de la nuit y sont à nouveau entendus le lendemain. 2 ex., probablement un couple, sont présents dans un endroit connu pour être occupé par l'espèce dans l'entité de Doische le 25/02.

Hibou moyen-duc (*Asio otus*) : Grégaires et sociables, les Hiboux moyens-ducs se regroupent en dortoirs depuis l'automne jusqu'au printemps, dans des sites qu'ils peuvent réoccuper d'une année à l'autre. Charles Dordolo suit un dortoir à Dailly qui s'élève à 19 sujets le 05/12. Celui de Roly connu de beaucoup, accueille un maximum de 10 ex. le 09/01. Un premier chanteur, peu audible, est entendu le 18/01 à Matagne-la-Petite.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : La flèche bleue est bien notée au cours de cet hiver avec un grand nombre d'observations aux BEH. Ce magnifique piscivore sera aussi identifié à Virelles, Barbençon, Forges, Nismes, Franchimont, Pesche, Roly, Mariembourg, Dourbes, Matagne-la-Petite, Jamagne, Petigny, Lompret et Silenrieux.

Pic noir (*Dryocopus martius*) : Ce géant des grimpeurs est contacté à 16 reprises dans les localités suivantes : Virelles, Nismes, Gerpennes, Vaucelles, Franchimont, Roly, Chimay, Matagne-la-Petite, Aublain et Ham-sur-Heure. Le chant primitif et envoûtant est entendu le 18/02 à Matagne-la-Petite et à Aublain.

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : Le Pic mar est un hôte assez fréquent des vieilles chênaies, du Condroz à l'Ardenne. En hiver, il peut descendre à la mangeoire. 1 ex. mâle y est observé le 06/02 à Petigny. De janvier à avril, on peut entendre son chant particulier. C'est ainsi que des chanteurs sont signalés à Virelles, Sautin, Senzeilles et Cour-sur-Heure.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : Etonnement, aucune donnée de notre petit pic ne nous est parvenue.

Alouette lulu (*Lullula arborea*) : La migration prénuptiale est plus discrète que celle d'automne et assez hâtive. 2 ex. le 18/02 à Aublain et 8 ex. le 24/02 à Yves-Gomezée. La lulu est un nicheur rare chez nous et qui trouve refuge sur les plus belles pelouses calcicoles. Un ex. lance son chant mélancolique au tienne Saint-Joseph à Nismes le 26/02.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : Se sont au maximum 150 ex. que l'on peut observer sur nos plateaux agricoles du nord de l'ESEM. Une première chanteuse est entendue le 02/02 à Villers-Deux-Eglises. Le plus grand chiffre d'oiseaux en migration de cette chronique est encodé le 24/02 à Yves-Gomezée avec 178 ex.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : A nouveau peu commun en hiver en ESM. Les plus grandes bandes comptent de 22 à 30 oiseaux et sont repérées à Frasnès, Salles, Yves-Gomezée et Froidchapelle.

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : Comme à l'accoutumée, Virelles et l'axe Nismes-Fagnolle-Roly accueillent la plupart des données ainsi que des dortoirs, dont le plus important se situe, à l'instar des années précédentes, à Roly, avec jusqu'à 110 individus comptabilisés au début de la seconde décade de février au Vivi des Bois. Ailleurs, les observations de cette espèce sont anecdotiques et concernent souvent des oiseaux solitaires.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : Une nonantaine de données, dans toutes les régions sauf en Ardenne, pour cette espèce souvent solitaire en hiver. Certains individus peuvent à cette période se rencontrer loin des milieux aquatiques et choisir une pelouse artificielle ou un tas de fumier (comme à Boussu-en-Fagne mi-janvier) pour se nourrir.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : Excepté un petit groupe de 14 oiseaux un peu hâtif le 28/02 à Hemptinne, cette espèce reste rare dans nos contrées durant la période hivernale et est souvent plutôt observée, seule ou par paire, autour des BEH et de Mariembourg.

Bergeronnette de Yarrell (*Motacilla alba yarrellii*) : Avec 18 grises le 28/02 à Hemptinne. Encore un de ces oiseaux "trop sombres", vus chaque fin d'hiver ou au début du printemps, mais qui ne correspondent pas à 100% à une Yarrell.

Cinacle plongeur (*Cinclus cinclus*) : Chants précoces durant cette période pour le merle d'eau, avec des chanteurs entendus à plusieurs endroits la seconde quinzaine de décembre sur deux rivières habituelles, le Ry d'Yves et l'Eau Blanche, ainsi qu'à Merlemont. Notons aussi des oiseaux territoriaux, en janvier, dans deux endroits moins habituels : l'Eau d'Heure à Cerfontaine et, comme l'an passé, un étang près de Beaumont.



Cinacle plongeur – 07 12 2017 - Beaumont © G. Mertens

et 12 12 2017 - Virelles © JY Scohy

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : Une dizaine d'individus sont restés tout une période cet hiver dans l'ESM. Dont un individu resté un mois environ aux BEH, à cheval sur novembre et décembre, ainsi qu'un oiseau stationnant plusieurs jours après la mi-janvier à Cerfontaine. Les nuits durant ces jours-là, la température atteignait des minima de -10 °...

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : Pas d'hivernage complet cette saison mais quelques rares oiseaux en décembre essentiellement autour des BEH et en amont de Mariembourg dans la vallée de l'Eau Blanche. Puis, il faudra attendre les trois derniers jours de février pour revoir le pâtre à Treignes, Daussois et Cul-des-Sarts

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : La grive la plus commune en hiver. Les oiseaux proviennent apparemment, pour notre région, surtout de Scandinavie, comme l'ont montré des études françaises. Plus de 300 données pour un mois de décembre avec des observations quasi journalières et un maximum de 300 individus à Jamagne le 16. Un mois de janvier assez calme malgré des températures (sauf les derniers jours) anormalement déficitaires, surtout la nuit, et un mois de février où s'observent à nouveau de beaux rassemblements de plusieurs centaines d'oiseaux, comme 450 à Surice le 08, 500 à Matagne-la-Petite le 25, entre 660 et 700 à Villers-Deux-Eglise le 05 et un maximum, sous une pluie battante, de 1000 individus à Roly le 23.

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : Turdidé commun comme nicheur dans toutes les régions de l'ESM, nos musiciennes nous quittent à l'entame de l'hiver. Durant la saison froide, seuls quelques oiseaux, sans doute originaires de contrées plus septentrionales ou d'Europe centrale, sont observés solitaires ou en petits groupes. Les premiers chanteurs se manifestent à partir de la mi-février cette année, le 18 à Tarcienne, puis le 21 à Saint-Aubin.



Grive musicienne – Surice – 23-01-2017 © Olivier Colinet

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : Hiver très calme et sans relief pour la plus petite des grives, avec deux rassemblements de seulement 100 à 150 oiseaux, à Thuillies le 05/12 et à Roly le 24/02.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : La draine est peu grégaire en hiver et cela se vérifie encore cet hiver puisque, excepté 7 oiseaux se disputant sur une boule de gui à Romérée le 18/12 et une petite bande de 6 individus fin décembre à Samart, les observations concernent essentiellement des oiseaux solitaires ; certains défendant âprement leur boule de gui. La précocité du chant territorial ne se confirme pas cet hiver puisque le premier chant est noté dans la vallée de l'Hermeton le 31/01.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : Beaucoup moins de données durant cet hiver pour cet hivernant potentiel. Probablement à mettre sur le compte d'un mois de janvier moins clément que les 3 précédents.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : Notre minus sera repéré un peu partout dans la région, mais en isolé ou en très petits nombres. On retiendra plusieurs chanteurs dès décembre et un maximum de 5 individus le 03/01 à Petigny.

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) : Un nombre de données hivernales exceptionnellement élevé pour un oiseau qui hiverne normalement en Méditerranée. L'hivernage complet reste très peu fréquent dans l'ESEM, mais il est confirmé pour cet hiver à Vergnies : le même individu est observé dans ce site au moins du 10/11 au 15/02. Un premier chanteur est contacté le 20/02 à Virelles.

Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : Peu de bandes importantes nous sont rapportées. Un couple est surpris le 26/02 à Boussu-lez-Walcourt, construisant son nid avec des morceaux de lichens pris sur les arbres.



Mésange à longue-queue – Romedenne - 29 12 2016 © J Adriaensen

Mésange nonnette (*Parus palustris*) : Cette espèce plutôt forestière est renseignée en isolé ou par deux, hormis les 4 ex. notés le 21/01 à Gerpinnes. Un chanteur est épinglé à Cerfontaine le 20/01.

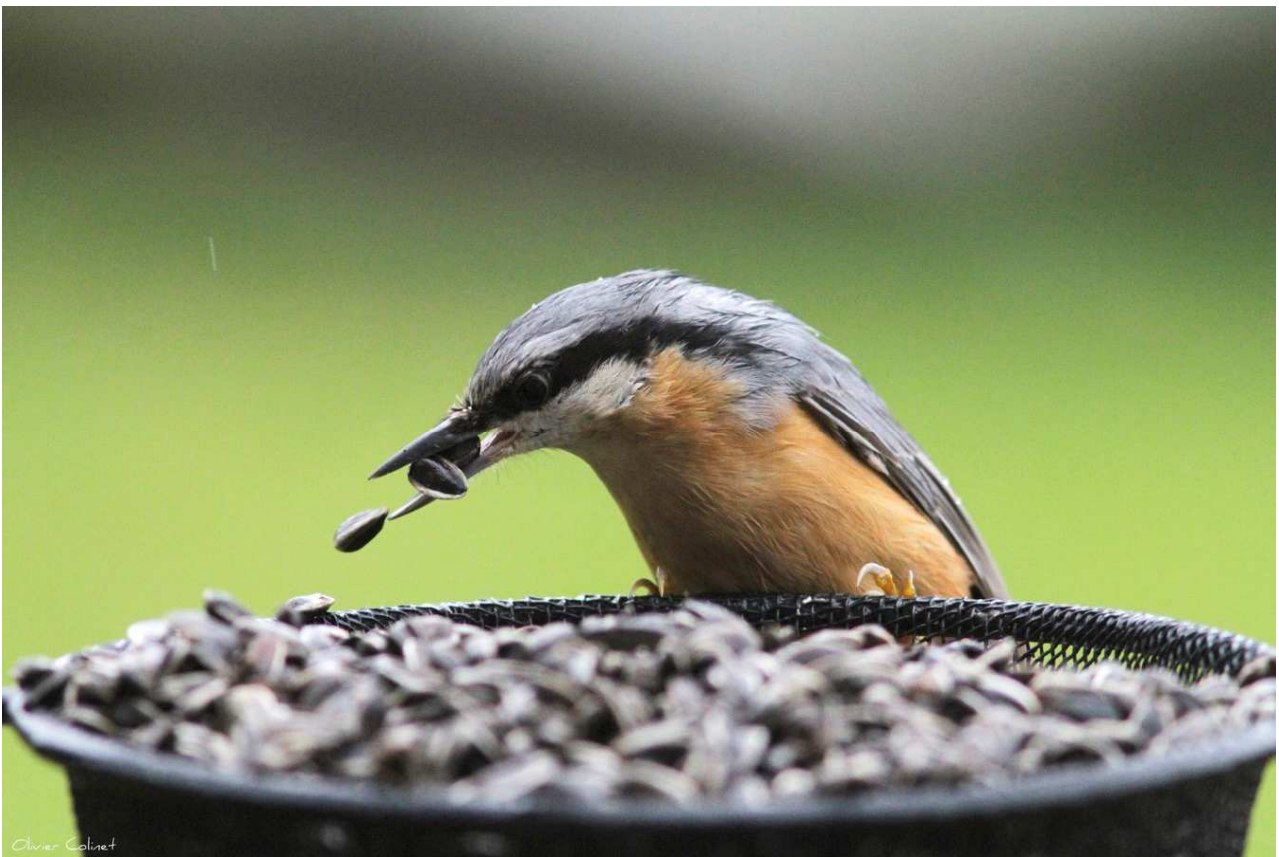
Mésange boréale (*Parus montanus*) : Son cri nasillard la fait remarquer plus facilement que la précédente. Une première esquisse de chant est rapportée le 09/01 à Mariembourg.

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : Espèce familière des résineux mêlés de feuillus, elle suscite toujours un ravissement certain. Pas mal de données provenant de toutes les régions sauf de l'Ardenne.

Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : Alain Paquet souligne : « Jamais une telle situation n'a été observée en 50 ans. Un déficit probable de millions de Mésanges charbonnières et bleues est remarqué en Europe du Nord-Ouest. Les mangeoires à tournesol, par exemple, se vident très lentement. Le printemps 2016 a été catastrophique du point de vue de la reproduction : la première ponte et la ponte de remplacement ont échoué, et quasi pas de jeunes sont arrivés à l'envol en Europe du Nord-Ouest. »

Mésange charbonnière (*Parus major*) : Voir « Mésange bleue ».

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : Quelques densités relevées à Gerpinnes pour cette espèce forestière qui vient volontiers à la mangeoire : 8 oiseaux comptabilisés les 1/12 et 03/01 et 12 ex. le 27/01. Le premier chanteur a été entendu le 02/01 à la Plate Taille (BEH).



Sittelle torchepot – Surice – décembre 2012 © Olivier Colinet

Grimpereau des bois (*Certhya familiaris*) : Seulement 3 données pour cet oiseau pourtant en pleine expansion en ESM. Mais l'oiseau n'est généralement repéré à coup sûr que par son chant, ce qui limite les observations en période hivernale.



Pie-grièche grise - L Malbrecq – 09-02-2017 – Cul-des-Sarts

Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : Ce bel oiseau tout en noir et blanc, qui se perche volontiers bien en vue, est repéré en isolé à Dailly et le long de l'Eau Blanche, à Froidchapelle, Cul-des-Sarts et dans les Prés de Virelles.



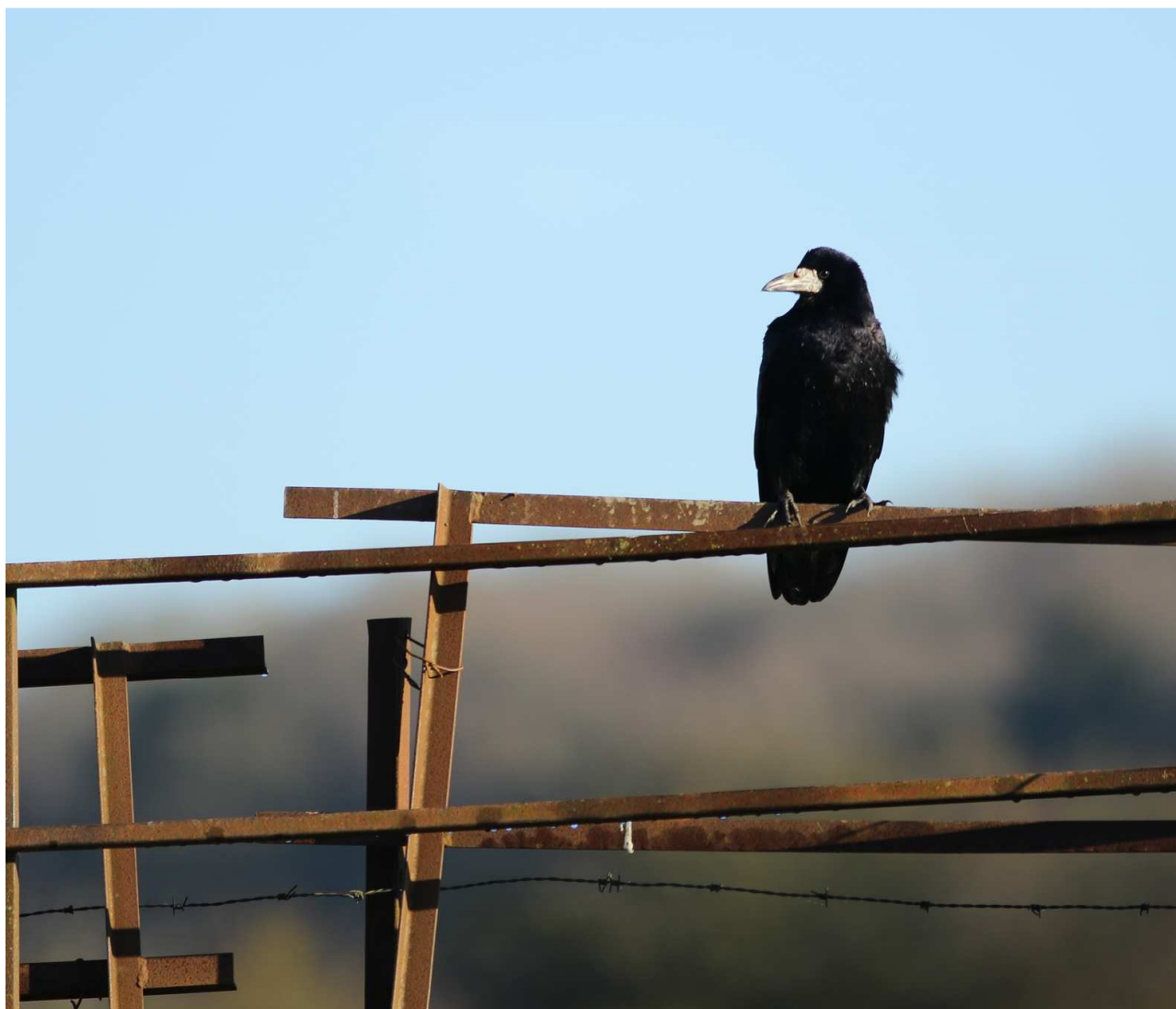
Pie-grièche grise - L Malbrecq – 14-02-2017 – Cul-des-Sarts

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : Notre concierge de la forêt n'est rencontré qu'individuellement ou en tout petits groupes et ce dans toutes les régions. Seuls Chimay, Virelles et Rance enregistrent des bandes de 5 à 7 individus.

Pie bavarde (*Pica pica*) : Le traditionnel dortoir de Mariembourg compte jusqu'à 73 ex. le 09/12, tandis que d'autres sites voient de plus petites troupes, comme à Hemptinne, Philippeville, Baileux ou le site des Onoyes à Roly.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : Les plus grands rassemblements hivernaux de cet oiseau très sociable sont notés à Mariembourg où les effectifs varient de 200 ex. en décembre à 270 ex. à la fin février. D'autres groupes importants sont remarqués du côté de Hemptinne, Saint-Aubin et Yves-Gomezée ou encore aux alentours de Senzeille, Silenrieux et Boussu-lez-Walcourt ... Du côté des mouvements migratoires, épinglons les 3 groupes d'une dizaine d'individus de passage le 13/02 au-dessus d'Olloy-sur-Viroin.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : Remarquons les 280 ex. repérés à Villers-Deux-Eglises : 130 déjà sur place parmi des centaines de choucas et Corneilles noires, rejoints par plus de 150 individus qui arrivent de Philippeville.



Corbeau freux – Surice -14-12-2016 © Olivier Colinet

Grand Corbeau (*Corvus corax*) : Les 13 données renseignent toutes un individu ou une paire. On note une recrudescence de leur activité dès la seconde décade de février.



Grand corbeau - 28 12 2016 – Cul-des-Sarts © Laurent Malbrecq -

Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : Bien qu'il ne soit pas inhabituel de voir des individus chanteurs et paradant sur leur cheminée ou faîte de toit à l'automne (par exemple 5 ex. à Romérée le 18/12), c'est surtout une belle population d'hivernants qui rejoint alors nos contrées. Cela se traduit par l'observation régulière de groupes le plus souvent au sol, en prairies, qui comptent plusieurs dizaines d'oiseaux par groupe. Mais aussi des groupes du même ordre de grandeur en vol, ceux-ci se dirigent en fin d'après-midi vers un lieu de dortoir. Là, les effectifs peuvent augmenter. C'est ainsi que 300 ex. sont renseignés à Mariembourg le 06/12 et 1500 ex. à Fontenelle le 15/12. Il en est ainsi tout décembre et janvier. En février, les nombres encodés sont en nette augmentation, via sans doute un apport d'oiseaux en migration vers le nord mais qui vont stationner chez nous jusqu'au printemps. Ainsi, 340 ex. sont vus au Brûly-de-Couvin le 07, 300 ex. à Hemptinne le 08, 400 ex. à Petigny le 09, 350 ex. à Saint-Aubin le 10, 110 ex. en compagnie de grives litornes à Cul-des-Sarts le 15, 300 ex. à Bourlers le 19, 200 ex. à Dailly le 21, 500 ex. le 25 à Franchimont, 150 ex. à Silenriex le 26 et 250 ex. à Rosée le 27/02. Le fait qu'il s'agit d'hivernants nous est confirmé par un suivi des oiseaux migrateurs, le 24/02 à Yves-Gomezée, où seulement 61 ex. sont comptabilisés pour une durée de 3 h 30 d'observation (11 h à 14 h 30). Un observateur nous signale quelques ex. à sa mangeoire, et s'en étonne. Précisons que la nourriture habituellement présente ne l'attire pas (par exemple les graines de tournesol), mais si c'est le cas (du pain émietté par exemple, des pommes au sol, des blocs de graisse), il arrive en groupe « et fout un beau bazar aux alentours », provoquant le départ d'espèces plus timides. Notons que nous ne disposons d'aucun chiffre relevé en soirée aux lieux de dortoirs et qui reflètent alors mieux le niveau de la population hivernante.

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : Le moineau « des villes » est bien présent partout, entre 3 et 60 ex. pour les extrêmes observés, dans les villages, villes où il est assidu aux mangeoires, poulaillers, éteules dans les cultures, silos agricoles... Il fait par exemple partie des 17 espèces déterminées en une seule journée, le record de cet hiver, à la mangeoire le 02/01 à Yves-Gomezée.

Moineau friquet (*Passer montanus*) : Nettement plus localisé et rare, le moineau « des champs » est malgré tout renseigné à Hemptinne, Dailly, Matagne-la-Petite, Saint-Aubin, Seloignes, Gonrieux, Cour-sur-Heure, Gochenée et Franchimont. Le plus gros groupe est de 20 ex. à Gochenée les 26/01 et 02/02.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : Il s'agit d'une espèce particulièrement commune et des plus répandues. Certains observateurs signalent que les mâles sont majoritaires dans leurs observations. Cela peut s'expliquer par le fait que ceux-ci ont souvent tendance à rester plus au nord que les femelles, celles-ci descendant plus volontiers dans des contrées clémentes. Les chiffres renseignés et qui concernent pourtant de très nombreuses observations sont assez bas, la plupart sont dessous des 15 ex., le nombre le plus élevé étant de 50 ex. à Fagnolle le 08/12. Cette faible abondance, surtout aux abords de nos habitations, n'est pas due à une population particulièrement peu nombreuse cette année. Il s'est avéré que la majorité des pinsons des arbres sont en forêt, se nourrissant de faînes, le fruit du hêtre, spécialement généreux cette année. Les observateurs particulièrement attentifs nous renseignent les premiers chanteurs de l'année, stimulés par le rallongement progressif des jours : 1 ex. le 05/02 à Chimay, 1 ex. le 14/02 à Mariembourg et 1 ex. le 20/02 à Yves-Gomezée !

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : Pratiquement absent cet hiver ! À peine huit données pour les trois mois, avec de 1 à 2 ex. au mieux par donnée. Ici aussi, on peut expliquer le fait qu'il ne soit pas arrivé jusqu'à nous par un stationnement plus au nord, profitant de la production exceptionnelle de faînes.

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : Probablement le granivore le mieux renseigné aux mangeoires car il apprécie particulièrement les graines de tournesol, par exemple 13 ex. le 19/02 à Yves-Gomezée. Il peut alors se montrer quelque peu agressif et dominant par rapport aux autres espèces les fréquentant aussi. Il est donc bien noté, très souvent de 3 à 15 ex. par donnée (plus rarement 20 ou 30 ex.), de beaux petits groupes plutôt réguliers. Exception pour cette donnée de 120 ex. mais qui est réalisée non loin d'un dortoir, le 10/02 à Yves-Gomezée. Des chanteurs sont notés tout au long de la « morne » saison : au moins 1 ex. le 16/12 à Yves-Gomezée, 1 ex. le 07/01 à l'étang de Virelles, 2 ex. le 03/02 à Mariembourg et 1 ex. à Chimay le 04/02.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : Très bien renseigné cet hiver, en groupe de 10 ex. au mieux, bien répandu dans toute notre zone. On peut se réjouir de cette abondance. Notons aussi ces 25 ex. le 12/12 à Dailly (vallée de l'Eau Blanche) ces 20 ex. le 14/01 à Seloignes, 25 ex. le 26/01 à la Plate Taille, 20 ex. le 30/01 à Gonrieux, 32 ex. le 08/02 puis 37 ex. le 10/02 à Yves-Gomezée pour les groupes plus fournis. 10 ex. sont renseignés le 25/02 à Florennes en compagnie de tarins et de sizerins. Il est en effet possible de voir ces trois espèces se côtoyer, plus particulièrement en migration, se nourrissant côte à côte, sur les mélèzes ou les aulnes par exemple, il faut alors en profiter car c'est un moment rare.

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : Voilà bien un granivore que l'on peut associer à l'hiver, présent un peu partout pour peu que l'on puisse reconnaître son cri caractéristique ! De un à trois exemplaires sont renseignés dans toutes les localités mais de plus beaux groupes sont réguliers. Ainsi des nombres de 20 à 40 ex. sont également signalés à Gerpennes, Chimay, Pesche, Dailly, Romerée, Virelles, Lompret, Philippeville, Yves-Gomezée, Seloignes, etc. Soit, dès que des aulnes sont bien présents. Un groupe de 100 ex. est vu le 16/01, le 11/02 et le 17/02 à Franchimont, un autre de 80 ex. est noté à Mariembourg le 21/01, 250 ex. !! à Matagne-la-Petite en un seul groupe le 31/01, 50 ex. à Couvin (parc Saint-Roch) le 10/02, 70 ex. le 11/02 à Virelles dont deux à trois exemplaires chanteurs. Cette soudaine abondance trahit des mouvements migratoires la première décade de février. En effet, par la suite, seuls des groupes de maximum 15 à 20 ex., plus habituels donc, sont enregistrés.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : En hiver, notre joyeux passereau est inféodé aux vastes terres de cultures où il peut encore trouver des graines au sol. Sa répartition se réduit donc au nord de notre zone comme à Erpion, Jamagne, Vergnies, Yves-Gomezée, Senzeilles, Gerpennes, Florennes... Là, un peu plus d'une centaine d'oiseaux au total y séjournent en décembre et 225 ex. en janvier. Février voit l'espèce se disperser un peu plus car elle est aussi surprise à Villers-en-Fagne, Nismes et Silenrieux pour une quarantaine d'ex. Au contraire, la population hivernante des plateaux agricoles diminue pour totaliser environs 96 ex. Notons que les friches enherbées assez rases de la Plate Taille retiennent quelques oiseaux : 25 ex. le 17/12, 12 ex. le 06/01 et 1 ex. les 16/01 et 06/02. Lors d'un hiver rigoureux, l'espèce peut être absente de notre région.

Sizerin flammé (*Carduelis flammea*) : Une seule donnée, 11 ex. minimum en compagnie de Tarins des aulnes, le 25/02 à Florennes. Ce sont des migrateurs.

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : Une fois n'est pas coutume, le bec-croisé est bien présent cet hiver, non en quelques grosses bandes bruyantes, mais bien en une belle série (79 données !!) de petits groupes, de 1 à 9 ex., bien répartis dans les trois sous-régions naturelles. Citons comme troupes les plus nombreuses 17 ex. le 18/12 à Romerée, 10 ex. les 20/12 et 28/12 à Nismes, 20 ex. le 24/12 à Oignies-en-Thiérache. Le 19/02 un chanteur est bien entendu à Le Mesnil. Épicéas, Pins sylvestre et noir d'Autriche, mélèzes sont les résineux fréquentés. On peut s'attendre à des cas de nidification, à suivre...



Bec-croisé des sapins – Lautenne – 12-02-2017 © Olivier Colinet

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : Extrêmement bien noté cet hiver (226 données !!), en majorité des individus seuls ou par paires, parfois de petites bandes allant jusqu'à 6 ou 7 ex. 10 ex. le 21/01 au lac de l'Eau d'Heure et 15 ex. le 15/02 à Matagne-la-Petite sont les seules deux données hors normes. Les premiers chanteurs sont entendus le 02/02, 1 ex. à Mariembourg, puis le 10/02 à Nismes et le 14/02 à Cul-des-Sarts. Outre des graines au sol ou de végétation basse, l'espèce est vue se nourrissant de baies de Lierre terrestre (*Hedera helix*) et de bourgeons de fleurs du Prunier de Pissard (*Prunus pissardii*, au feuillage pourpre).

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : Il « suffit » d'avoir son cri dans l'oreille pour se rendre compte qu'il est bien présent dans nos contrées, mais toujours en ex. isolés ou par paires, très rarement à peine plus. Son observation est furtive, une silhouette « d'obus » en vol, tant l'espèce est discrète. Pour bien l'observer, il faut avoir la chance qu'il fréquente la mangeoire garnie de graines de tournesol, son mets préféré ... ou encore de découvrir un ex. se lavant dans un ruisseau comme à Le Mesnil le 25/02. On note les groupes suivants : 15 ex. le 24/12 à Couvin, 10 ex. le 27/01 à Franchimont, 15 ex. le 31/01 à Philippeville, 13 ex. le 03/02 à Silenrieux, 20 ex. le 04/02 à Vodelée, 22 ex. le 10/02, 20 ex. à Virelles le 11/02. Un ex. chanteur est surpris dans un groupe de 4 ex. le 19/02 à Treignes.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*): Bien qu'il préfère les cultures où il recherche des graines au sol pour passer l'hiver, il est aussi présent dans le bocage où il profite des baies sauvages. Notre « gardien des haies » est donc bien renseigné, et de manière uniforme dans toute la région, le plus souvent en petits groupes de moins de 10 ex. Néanmoins, au hasard des ressources alimentaires, il peut présenter des concentrations plus importantes comme ces 40 ex. à Matagne-la-Petite le 24/12, 83 ex. le 27/12 à Walcourt (dortoir), 100 ex. à Saint-Aubin le 29/12, 100 ex. le 01/01 puis 177 ex. le 02/01 à Walcourt, 30 ex. dans une éteule à Erpion le 06/01, 300 ex. ! à Villers-Deux-Eglises le 26/01, 50 ex. à Gerpennes le 31/01, 125 ex. à Silenrieux le 13/02 et 180 ex. le 15/02... Hugues Dufourny nous renseigne qu'il a pu dénombrer dans sa zone douze groupes totalisant 1006 ex. pour cet hiver. Cette très bonne présence est peut-être favorisée par, à nouveau, un hiver plutôt doux ? Et aussi parce qu'ils ont été recherchés... Un seul individu chanteur nous est renseigné, le premier, le 08/02 à Jamiolle.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : Ce bruant quitte les marais et roselières pour hiverner plutôt dans les zones agricoles, attiré par les éteules qui abritent encore des grains mais aussi par les jeunes friches herbeuses riches en plantes à fleurs qui ont donné beaucoup de graines tombées au sol. Présent en petits nombres, il apprécie d'être en compagnie d'autres passereaux granivores comme le Bruant jaune, la Linotte mélodieuse. Les chiffres les plus souvent renseignés vont de 1 à 9 ex. par donnée. Un groupe de 29 ex. est trouvé à Walcourt le 02/01, ce qui est important dans le contexte régional. Le suivi de la migration du 24/02 à Yves-Gomezée, de 11 h à 14 h 30 comptabilise 34 ex. en 3 h 30 de suivi, ce qui est un bel effectif pour un début de migration !

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : Une donnée, une ! Un ex. s'envole en criant plusieurs fois à Erpion le 12/01. Inféodé aux zones de cultures, la zone potentielle d'observation du bruant proyer est fortement réduite chez nous.

Espèces observées durant la période, mais non détaillées dans les chroniques :

Ouette d'Egypte, Canard colvert, Fuligule milouin, Epervier d'Europe, Faisan de Colchide, Tourterelle turque, Pic vert, Pic épeiche, Troglodyte mignon, Accenteur mouchet, Rougegorge familier, Merle noir, Mésange noire, Grimpereau des jardins, Corneille noire.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...



Impression : PNVH

Les Crapauds calamites à Mariembourg

Thierry Dewitte et Philippe Ryelandt

Voici un petit reportage photographique à propos du Crapaud calamite, réalisé à Mariembourg.

Ce document est surtout destiné au propriétaire du terrain concerné et à quelques personnes qui s'investissent dans la conservation de la nature.



1. Le site et ses dangers

Selon les naturalistes de la région, le site des terrassements Callens est le dernier endroit où se reproduit encore le Crapaud calamite à Mariembourg. L'espèce a été photographiée le 22 août 2016 aux abords des ornières de l'entrée de la propriété.



Ces ornières, banales au premier abord, sont en effet recherchées par le petit batracien car elles constituent un milieu temporaire qui permet à ces animaux de se protéger contre les prédateurs tels que les larves d'insectes carnivores (libellules, dytiques) et les larves de tritons qui eux, ont besoin de milieux aquatiques beaucoup plus permanents pour pouvoir se reproduire.



Le passage des camions qui peuvent écraser les animaux, constitue le premier danger lié à ce type de milieu. Heureusement en 2016, le trafic à cet endroit a été très faible ou inexistant. En espérant que cela dure !

La sécheresse est le second danger.

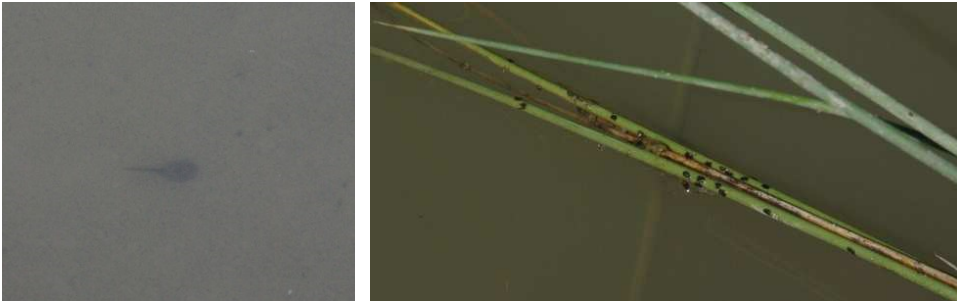
Cette année 2016, la météorologie du printemps et de l'été a été plutôt favorable aux Calamites. A la date du 22 août, on peut présumer que de nombreux têtards ont pu se métamorphoser.

Par contre, les belles journées du mois d'août ont entraîné l'assèchement de la moitié de ces ornières. A ce moment, le substrat argileux présente un aspect écaillé avec de nombreuses fentes de retrait.



Lorsqu'une mare est en voie d'assèchement total, les oiseaux se nourrissent facilement des petits habitants de la mare comme l'attestent les empreintes d'un faisan qui est passé par là.

2. Une espèce assez discrète



L'eau des ornières étant assez boueuse, les têtards ne s'y laissent pas observer facilement. Sur la végétation aquatique, on remarque la présence de quelques pontes qui n'ont pas abouti suite à l'évaporation assez rapide de l'eau contenue dans l'ornière.

3. Le têtard sans patte (environ 2 cm)



En vue dorsale, le têtard est très sombre avec une queue qui ne dépasse pas 1,5 x la longueur du corps. Les yeux sont assez rapprochés. **Le spiracle**, l'organe respiratoire, est très visible sur le côté gauche de l'animal.



En vue latérale, le corps et le muscle caudal sont très sombres et opaques. En Belgique, seuls les Crapauds commun et calamite présentent cette caractéristique.

Chez le Calamite, la queue est en principe asymétrique. Ici, c'est relativement visible pour le muscle caudal et pas tellement pour la crête caudale qui est relativement elliptique.

De profil, une zone blanchâtre sous la bouche, appelée **bavette** est également typique du Crapaud calamite.

4. Le têtard avec des pattes arrière bien développées (environ 2 cm)



Le têtard avec pattes arrière s'est déjà fortement éclairci. Le spiracle n'est visible qu'en vue latérale.



5. Le têtard avec des pattes arrière bien développées (deuxième exemplaire)



Magnifique spiracle à gauche !

L'individu un peu plus âgé que celui de la page précédente présente une crête de la queue plus réduite.



Le côté droit de l'animal ne présente pas de spiracle. La flèche montre une tache sans ouverture.

6. Comparaison du têtard à pattes arrière bien développées et un têtard à quatre pattes



Chez le têtard à quatre pattes les pustules rougeâtres et la ligne vertébrale jaune sont plus marquées. Des bourrelets costaux à l'origine des futures pattes avant se marquent chez l'individu à 2 pattes.

La bouche de l'exemplaire à quatre pattes s'est fendue. Le bec et les rangées dentaires présents dans le disque buccal de l'individu à deux pattes ont disparu chez l'individu à quatre pattes au profit d'une mâchoire bien marquée.



7. Individu entièrement métamorphosé nageant dans une des ornières

(Le corps fait moins de 10 mm)



8. Sortie de l'eau de l'individu fraîchement métamorphosé



9. Matériel utilisé



A côté de petites épuisettes pour prélever les têtards, nous avons utilisé des petits aquariums en verre réalisés en collant des lames de microscopie.

Nous avons notre réserve d'eau propre car l'eau des ornières était trop boueuse. La planche de bois a permis d'avoir un autre fond de couleur que le bleu de la table de pique-nique.

La cuillère a servi à prendre les têtards dans les épuisettes. L'essuie ou l'essuie-tout ont été nécessaires pour le séchage et le nettoyage des aquariums avant de réaliser les photos. La table de pique-nique a permis de travailler confortablement pendant les 3 heures (9h à 12h) durant lesquelles 245 clichés ont été réalisés.

10. Conclusion

L'endroit à Mariembourg où ce petit reportage sur le Crapaud calamite a été réalisé est connu de longue date par les naturalistes. En atteste sans citer l'endroit exact, la note publiée par Thierry Dewitte dans le Viroinvol 3-4 de 1994. Thierry décrit l'espèce et ses exigences écologiques et retrace très bien les menaces qui la concernent. Cet article de 7 pages est disponible sur Internet. Il suffit de taper Viroinvol dans le moteur de recherches et choisir le numéro du Viroinvol concerné.

Ci-dessous, quelques mesures de conservation préconisées par cet article :

1. D'abord, de toute urgence et en priorité, entreprendre le recensement de l'espèce par écoute nocturne du chant (dès la tombée de la nuit, par ton dos, de mars à juillet, mais la période 15/4 au 15/6 est idéale). Il est nécessaire de réaliser plusieurs sorties étalées dans le temps. Par exemple, à Romedenne, des flaques sur schiste s'assèchent rapidement: l'espèce y est printanière. Ailleurs, dans une carrière à Frasnes-lez-Couvin, les chants sont surtout audibles en juillet, période de repos pour les exploitants.
2. Visiter en journée le site recensé pour se rendre compte de problèmes éventuels. Si nécessaire, informer l'exploitant ou le propriétaire de la présence du crapaud calamite, en laissant une photocopie de textes et photos sur l'espèce, en proposant de surveiller la population pour mieux cerner son statut, cycle, etc. Proposer aussi de recréer des flaques, enlever la végétation (Massettes, etc.) trop envahissante, etc.
3. Recréer éventuellement des mares propices à l'espèce en profitant des diverses possibilités financières offertes par la région wallonne (semaine verte, année à thème, collaboration commune/région, etc.) soit pour permettre aux populations isolées de se rejoindre (quand on a la chance d'avoir deux noyaux de population !), soit pour suppléer à un milieu à problèmes (comblement etc.) Si nécessaire, entreprendre des démarches pour l'achat du site, la mise sous statut de réserve naturelle, etc.
4. Être convaincu qu'il faut agir soi-même et cesser de se plaindre de l'inaction des édiles scientifiques, politiques ou naturalistes. Si le discours se colore de vert, les actions de terrain dépendront toujours de monsieur-tout-le-monde.
Soyez sûrs que seul ce que vous réaliserez sera du concret et changera la situation !

11. Et demain ?

Dans le cas présent, monsieur Marcel Callens a reçu en 1995 diverses documentations sur le Crapaud calamite sous forme d'un petit dossier, accompagné par l'article du Viroinvol 3-4 1994. Il a très bien accueilli cette démarche. Ayant commencé à extraire l'argile au plus près de l'Eau Blanche, l'entrepreneur a favorisé la présence du Crapaud calamite au fond du terrain. Au fil des années, les mares ont été colonisées par de la végétation aquatique, mais comme d'autres excavations étaient creusées, le batracien s'est déplacé à chaque fois vers la plus récente, remontant progressivement vers la route. Quads et motos circulaient épisodiquement sur le terrain et maintenaient par endroit de petites zones ouvertes. Il est aussi arrivé qu'en absence de tout creusement, Marcel Callens réponde à notre demande en rajeunissant à l'aide d'un engin un site de ponte (cuvettes de surfaces variables, au moins 100 m²). Ainsi, bon an mal an, l'espèce a pu se maintenir malgré une baisse du nombre d'exemplaires chanteurs. Le site est peu à peu délaissé par l'entreprise, les derniers aménagements favorables au crapaud calamite ont été réalisés vers 2010 (communication orale de Camille Cassimans) à l'initiative de la R.W., via Mr l'ing. Laviolette DNF, mis en œuvre par Michael Callens, entrepreneur et propriétaire actuel.

Aujourd'hui le bas du terrain est pratiquement impénétrable, une saulaie de plus de 10 ans s'étant installée, tandis que la partie la plus récemment remaniée accueille maintenant des saules de quatre ans environs. Ce qui explique que seules les ornières situées à l'entrée du site permettent encore aux derniers Crapauds calamites de se reproduire. Mais pour combien de temps encore ?

Il est urgent de garantir un site de pontes pour 2017 qui ne risque pas d'être bouleversé par un passage d'engins. Des « fausses » ornières pourraient être aménagées dans la partie droite du plateau, enherbé actuellement.

Vu qu'il n'existe plus d'argilière en exploitation sur Mariembourg et ses environs, il est nécessaire d'envisager une gestion à plus long terme et si possible de la pérenniser. Il nous semble d'abord indispensable de permettre l'accessibilité au site en gyrobroyant les saules, ce qui permettra de mieux appréhender le relief du sol. On pourra alors définir le tracé d'un chemin permettant l'accessibilité à l'ensemble du site, réaliser un inventaire des divers points d'eau, déterminer s'ils sont permanents ou non et enfin envisager des aménagements, puis leur entretien (pâturage temporaire annuel, gyrobroyage annuel en alternance...).

Enfin, quand le site ne présentait pas autant de végétation arbustive dense, il présentait une population de libellules des plus riches et pas mal d'oiseaux fort intéressants comme la Locustelle tachetée, le Bruant des roseaux, la Bergeronnette printanière, divers limicoles de passage, etc. À l'avenir, ces autres facettes de la richesse naturelle de ce site seront aussi à prendre en considération.

Finalement une partie du terrain est en Natura 2000, soulignant l'intérêt assez exceptionnel de ce site. Il mériterait d'être mis en réserve naturelle ou d'être géré comme tel. Attention que le site abrite aussi la reproduction du Triton crêté (2011 certifié) et que là aussi les mares se comblent !

Merci pour votre attention et bonne réflexion.

Thierry Dewitte et Philippe Ryelandt, 31 août 2016.

Le vol du Hibou des marais

Texte et photos de Philippe Mangeot

Ce petit essai sans prétention vient s'ajouter à l'article de Thierry Dewitte paru dans le N°48 (précédent) de « la Grièche »

En mars 2016 j'ai eu l'occasion d'observer deux Hiboux des marais « *Asio flammeus* » lors de leur hivernage sur le plateau ardennais de Petite-Chapelle.

Leur présence m'avait été renseignée par Thierry Dewitte et, curieux à l'idée de les observer et les photographier, je me suis rendu aux abords de la ferme de la tauminerie où je suis resté plusieurs soirs à l'affût dans (il faisait encore froid), puis à côté (pour les photos) de la voiture.

Au moins deux fois ma patience a été récompensée et j'ai pu les observer à l'aise lors de leur chasse crépusculaire aux campagnols, leur proie favorite. (cfr. l'article de Th Dewitte dans *la grièche* N°48)

Leur vol m'a impressionné, autant que l'objectif, par sa souplesse, sa légèreté et sa variabilité. Ceci m'a amené à collecter quelques photos (de qualité médiocre vu la distance et la faible luminosité disponible en mars entre 17 et 18h)

Tout d'abord sa **technique de chasse** effectuant des allées et venues régulières réalisant un « ratissage » systématique de son terrain de chasse ([photo 1](#)), en l'occurrence une prairie de fauche, d'environ 400 x 800 m. partagée par moitié avec un congénère (chacun de son côté) lors d'allées et venues quadrillant méthodiquement le terrain.



Photo 1

Le **vol** est souple, totalement silencieux (même lorsqu'il passe à quelques mètres de moi (dont la présence ne semble pas trop le perturber), la dimension des **ailes** est très importante par rapport au corps.



Photo 2



Photo 3

Leur mouvement est lent et ample ; tantôt parfaitement horizontales ([photos 2 et 3](#)) lorsqu'il plane en rasant le sol à basse altitude (presque toujours à moins de 10 mètres), tantôt légèrement en parachute ([photos 4 et 5](#)) pour augmenter la portance.



Photo 4



Photo 5

Il peut les abaisser fortement (photos 6 et 7), ou les élever jusqu'à se toucher vers le haut, notamment lorsqu'il plonge ou s'élève du sol quand il a repéré une proie. Il descend alors très vite serres plongeantes prêtes à agripper (photo 8).



Photo 6



Photo 7



Photo 8

Les virages peuvent être pris à angle presque droit en s'inclinant et basculant les ailes de côté (photo 9). La tête est très mobile malgré l'apparente absence de cou et il regarde parfois dans une direction différente de sa trajectoire (photo 10)

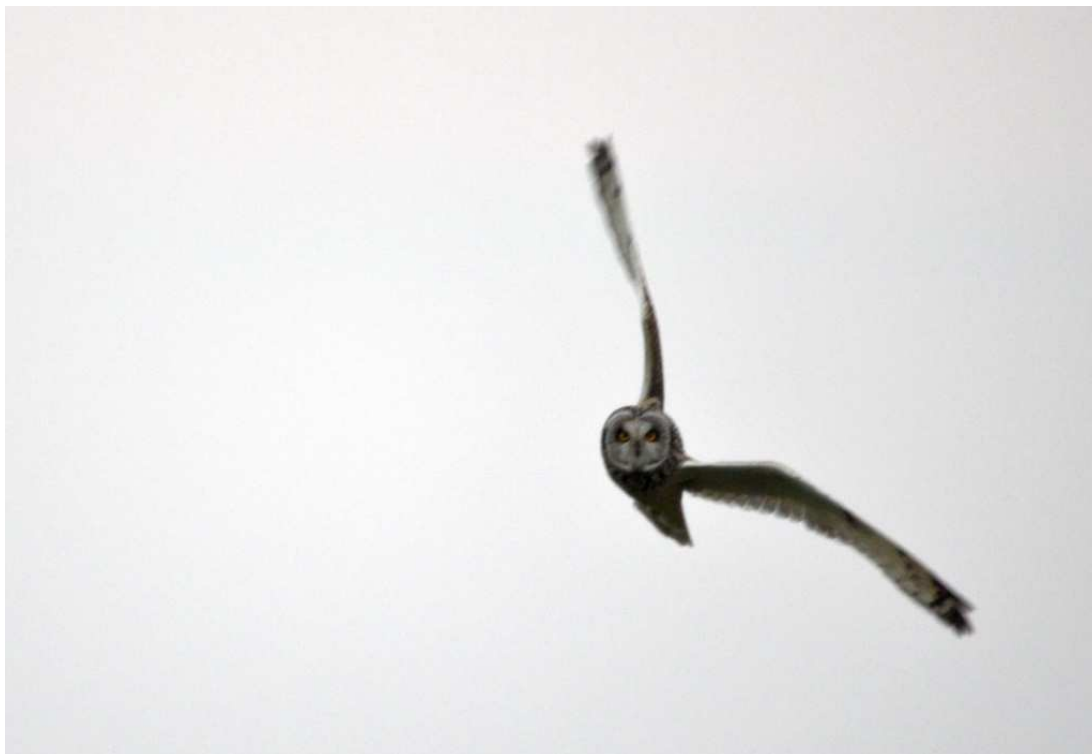


Photo 9

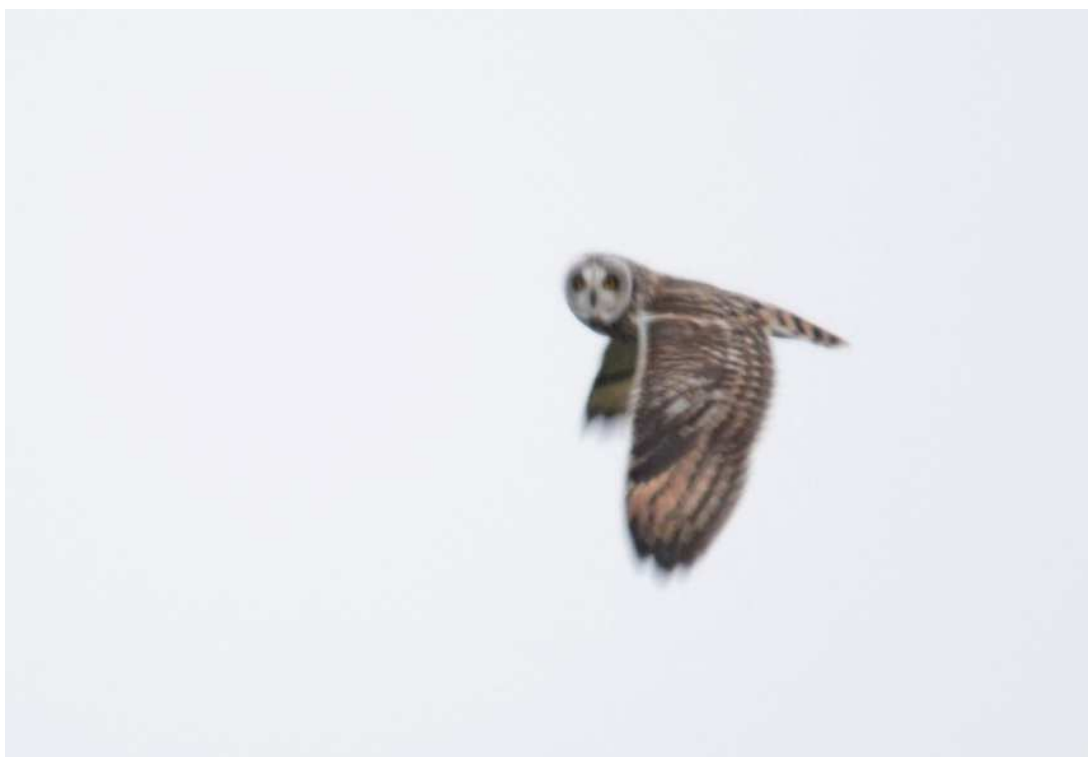


Photo 10

Lorsqu'il arrive droit sur l'observateur on est frappé par sa face très large accentuée par ses deux disques faciaux blanchâtres (photo 11), saillants, à bords nets (pour faire converger les sons vers ses oreilles invisibles) et dominée par deux énormes yeux jaunes-orangés cerclés de noir.

Vraiment Dame Nature a doté notre Hibou (comme les autres strigiformes) d'une vue et d'une ouïe exceptionnelle, car ils chassent autant à vue qu'à l'ouïe.

De profil sa silhouette est celle d'un obus inversé avec une large tête, l'absence apparente de cou et la fin du corps fuselée en ogive (photo 12).

Par contre, à l'opposé de son cousin le Hibou moyen-duc, ses aigrettes sont quasi invisibles. Ceci explique son second nom de « Hibou brachyote », qui lui était initialement donné. Mais cette dénomination est erronée : brachyote (du grec *brakus* = court et *otis* = oreille) faisant référence à ces aigrettes minuscules ; or l'on sait les aigrettes n'ont aucun rôle auditif !



Photo 11



Photo 12

PLANTES RARES OU TYPIQUES DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE...

Texte et photo d'Olivier Roberfroid

L'holostée en ombelle (*Holosteum umbellatum*)

La plante de ce numéro est une petite Caryophyllacée vernale à rechercher dès la mi-mars jusqu'en mai, période où elle est déjà bien desséchée ... Les pédicelles inférieurs longs, grêles et typiquement horizontaux ou même réfractés permettent de la repérer au début du printemps dans les populations d'autres annuelles précoces de petite taille et plus répandues qui peuvent l'accompagner sur les rares sites où on peut l'observer. Citons par exemple l'Arabette de Thalius (*Arabidopsis thaliana*), la Drave printanière (*Erophila verna*), la Drave des murailles (*Draba muralis*), le Saxifrage à trois doigts (*Saxifraga tridactylites*) ou divers céraistes (*Cerastium sp.*).

L'holostée en ombelle se distingue également par ses feuilles lancéolées et glauques, le sommet de la tige et les pédicelles glanduleux et ses fleurs aux pétales blanc rosé plus grands que les sépales.



Holosteum umbellatum, le long des rails entre les deux gares à Mariembourg

C'est une plante pionnière des sols filtrants, riches en bases et qui a toujours été très dispersée en Wallonie, excepté en Gaume et dans la Lorraine belge où elle a été et est encore observée à de nombreux endroits. Ailleurs, les botanistes comptent moins de 10 stations depuis 1980 de cette espèce, dont les biotopes ont longtemps été les moissons sur sables calcarifères. Elle a par exemple disparu de la région de Tournai, de la Meuse en aval de Namur, des régions agricoles au nord du Sillon Sambre-et-Meuse et a nettement régressé en Lesse-et-Lhomme (elle a été revue à Lavaux St-Anne il y a quelques années). Néanmoins, sa discrétion et son développement hâtif peuvent entraîner une sous-estimation de sa fréquence.

Aujourd'hui sans doute disparue des milieux agricoles en Wallonie, elle a été repérée dans des friches industrielles et sur des terrils autour de Charleroi*, ainsi que sur des vieux murs dans le Brabant wallon. Depuis cette date, en ESM, elle poussait seulement dans plusieurs stations à l'est de Nismes entre les Abannets et le Fondry des Chiens avec une dernière observation en 2006.

Plus revue apparemment depuis cette année-là à Nismes, l'holostée a été redécouverte dans la région en 2011 le long des rails entre la gare SNCB et celle des Chemins de Fer des 3 Vallées à Mariembourg. Depuis, chaque année, malgré les traitements phytosanitaires parfois intenses, elle réapparaît et a même progressé, comptant aujourd'hui des centaines de pieds entre les deux gares.

Cette friche ferroviaire qui s'étend sur des dizaines d'ares, accueille de nombreuses autres richesses floristiques mais aussi faunistiques. Sur le plan botanique, citons la Luzerne en faux, l'Euphorbe raide, le Céraiste à pétales courts, la Véronique à feuilles luisantes, la Corrigiole des rives et comme animaux, le Léopard des murailles, le Crapaud calamite, le Criquet à ailes bleues et le petit nacré.

Espérons que la diminution des traitements par herbicide entamée l'an passé suite à l'intervention du DNF permettra le maintien de la biodiversité de grande valeur de ce site, qui présente une place importante dans le maillage écologique de la Fagne centrale.

Dès les premiers beaux jours du printemps, partez herboriser à la recherche de cette frêle caryophyllacée (et d'autres petites annuelles vernaies) dans les friches industrielles et ferroviaires, dans les graviers et les cendrées le long des voies du RaVel ou des chemins secs dans toutes les régions de l'ESM, à l'exception de l'Ardenne où les substrats souvent trop acides ne lui conviennent pas.

*En avril 2017, l'holostée a été découverte dans les friches, derrière la gare de Charleroi-Sud.

**Participez au projet d'un nouvel atlas
de la Flore de Wallonie !**

Contactez Olivier Roberfroid : oroberfroid@gmail.com

ERRATUM pour le N°48 de la « Grièche ».

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les erreurs apparues dans le numéro précédent. Une mauvaise manipulation a eu pour effet de publier une version plus ancienne et donc non corrigée du texte. Outre quelques fautes de frappe, d'orthographe et de mise en page, nous reprenons ici les plus déterminantes des corrections non effectuées.

La version corrigée est disponible à l'adresse : <http://www.natagora.be/index.php?id=1760>

- page 39 : la photo est de Christophe Durbecq.

- page 46 : remerciements aussi à Michel Pirotte.